

Championnat Départemental de l'Ain des Jeunes 2026

« ESPOIRS classés »

U8 - Poucet.te.s – Poussin.e.s - Benjamin.e.s – Minimes

Golf de La Bresse – Mercredi 28 octobre 2026

Règlement de l'épreuve



Championnat comptant pour le Rankids ESPOIRS Ain 2026 (points bonifiés).

Conditions de participation

Les joueurs devront, à la date limite d'inscription (21/10/2026):

1. être à jour de leur licence FFG et cotisation AS d'un golf de l'Ain en 2026.
2. être à jour de leur certificat médical ou de leur questionnaire de santé 2026.
3. s'être acquitté du droit d'inscription : 10 € pour 9 trous, 25 € pour 18 trous..
10 € pour tous les jeunes licenciés et membre AS du golf de La Bresse ou du golf du Gouverneur.
4. Remplir les critères d'âge et d'index suivants : (index à la date limite d'inscription).

U8 (2018 et après) : classés (index maxi 53,9)

Poucets & Poucettes (2017-2016) : classés avec un index de 40,5 à 53,9

Poussins et Poussines (2015-2014) : classés avec un index de 36,5 à 53,9

Benjamins & Benjamines (2013-2012) : classés avec un index de 36,5 à 53,9

Minimes filles (2011-2010) : classées avec un index de 36,5 à 53,9

Minimes garçons (2011-2010) : classés avec un index de 24,5 à 53,9

NB : les jeunes (sauf U8) avec un index inférieur jouent le Championnat de l'Ain Jeunes « Elite » sur 2 jours.

Formule de jeu

U8 : 9 trous en strokeplay score maxi 9

Autres catégories : 18 trous en strokeplay score maxi 9

(Strokeplay-score maxi 9 : si au bout de 8 coups la balle n'est pas rentrée, le joueur ou la joueuse relève sa balle et note « 9 » sur sa carte de score.)

Repères de départ : Repères « Jeunes » homologués FFG selon les catégories d'âge (Cf. document joint.)

Pour rappel, U8 filles : repères oranges, U8 garçons : repères violets.

Reconnaissance de parcours : sur réservation auprès du golf de La Bresse . Pour les Jeunes n'ayant pas le Junior Pass, le golf de La Bresse accorde une reconnaissance au tarif préférentiel de 30€ pour 18tr. et 20€ pour 9tr.

Inscription

- ⇒ **Inscriptions pour les jeunes d'une École de golf** : pour les joueurs et joueuses faisant partie de l'Ecole de golf de leur club, les inscriptions se font obligatoirement auprès des Pros ou des Responsables Jeunes de leur Club.
- ⇒ Ceux-ci devront ensuite :
 - Regrouper toutes les **inscriptions** des jeunes de leur Club sur la fiche d'inscription jointe.
 - S'assurer qu'**au moins une personne « suiveur de partie » pour 3 enfants inscrits** est mentionnée sur la feuille d'inscription et que ces personnes seront présentes et disponibles pour accompagner une partie.
 - Envoyer par e-mail ce formulaire d'inscription dûment rempli au plus tard le 21 octobre à winne.nienhuijs@orange.fr
 - Envoyer la **totalité des règlements des inscrits** par virement au Comité départemental de golf de l'Ain.
[RIB disponible auprès du trésorier du Comité patrice.geindre@wanadoo.fr](mailto:patrice.geindre@wanadoo.fr)

- ⇒ en cas de **paiement individuel**, le règlement s'effectue sur Hello Asso
<https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-de-golf-de-l-ain>

QR code Hello Asso Comité de golf de l'Ain →



⇒ Inscriptions individuelles

Dans le cas où un jeune ne fait partie de l'École de golf de son club ou s'il n'existe pas d'École de golf, **l'inscription individuelle et le règlement se font sur Hello Asso**

*Si le champ de ce Championnat est dépassé (nombre maximum de joueurs selon période de l'année cf. vademecum FFG), la priorité est donnée dans l'ordre aux U8 puis Poucets, Poussins, Benjamins, Minimes.
Si le champ de ce Championnat n'est pas complet, le Comité de golf de l'Ain se réserve le droit d'attribuer jusqu'à 2 invitations (wild card) filles et garçons par catégorie.*

Règlement de l'épreuve et conditions particulières

Le règlement général des épreuves fédérales s'appliquent (cf. vade-mecum FFG 2026). Il est complété par le présent règlement particulier. Les règles locales permanentes de la FFG s'appliquent. Elles sont complétées par les règles locales spécifiques de l'épreuve.

1. Classement : Les 3 premiers scores en brut de chaque catégorie seront primés.
2. Titre de Champion.ne : Dans chaque catégorie, filles et garçons, le titre de champion.ne départemental.e est attribué au meilleur score en brut.
3. Départage : En cas d'égalité, un play-off en trou par trou sera disputé sur les trous définis par le Comité de l'épreuve.
4. Chariots électriques : l'utilisation des chariots électriques n'est pas autorisée.
5. Utilisation des appareils de mesure : les appareils mesurant la distance ne sont pas autorisés pendant le Championnat. Ils restent autorisés lors de la partie de reconnaissance. (Cf. vade-mecum FFG)
6. Cadet : non autorisé.
7. Marqueurs : Les joueurs marquent leurs coups. Pour les U8 et les Poucet.te.s, un suiveur de partie devra obligatoirement s'ajouter afin de noter les scores de tous les joueurs.
8. Accompagnants : Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnants (parents, entraîneurs, dirigeants, etc.) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils.
9. Épreuve non-fumeur y compris pour les cadets, marqueurs et accompagnants.
10. Téléphones portables : en aucun cas, l'usage d'un téléphone ne doit gêner les joueurs (sonnerie, appels, photo/vidéo, etc) . Par ailleurs, chacun doit veiller à respecter le droit à l'image de tous.
11. L'inscription à ce championnat vaut acceptation du présent règlement ainsi que du droit à l'image et du traitement des données personnelles nécessaires à l'organisation. Les conditions sont consultables sur le site du Comité départemental de golf de l'Ain <https://comitegolfain.com/> (onglet « Jeunes » puis « documents »).

Tout manquement au règlement sera sanctionné. La sanction pouvant aller jusqu'à l'éviction du terrain de l'accompagnant concerné voire jusqu'à la disqualification du joueur.

Comité d'épreuve

Le Comité d'épreuve est constitué d'un membre du Comité de l'Ain, d'un membre de l'Association Sportive du club hôte et de l'arbitre en charge de la compétition (ou de leur représentant).

Distances Jeunes pour le grand parcours 18 trous du Golf de La Bresse

Le 28 oct., des jalons de couleurs seront positionnés sur le parcours pour faciliter le jeu
(une couleur de jalon par catégorie filles et garçons sauf Minimes)

L'âge indiqué est l'âge obtenu dans l'année en cours (ce n'est pas forcément l'âge à la date de la compétition)



Golf de la Bresse

Guide des distances jeunes par âge et niveau de pratique



- ☐ Je suis non-classé ou drapeau de Bronze, je joue des repères 7 ou 6
- ☐ Je suis drapeau Argent ou Or, je me prépare aux compétitions de la filière sportive fédérale en jouant régulièrement des "repères jeunes" selon mon âge :



				Garçons				Filles				Je note mon score ici
				10 ans et - U10	Poussins 11/12 ans	Benjamins 13/14 ans	Minimes 15/16 ans	10 ans et - U10	Poussins 11/12 ans	Benjamins 13/14 ans	Minimes 15/16 ans	
N°	PAR	#7	#6	#13	#12	#11	#10	#23	#22	#21	#20	
1	4	130	180	233	274	317	317	233	233	233	250	
2	4	120	160	216	286	318	318	216	246	246	286	
3	5	220	345	345	345	401	448	345	345	345	448	
4	4	180	230	230	230	327	379	230	230	315	315	
5	3	65	85	109	109	114	114	85	109	109	109	
6	4	170	260	260	329	366	411	170	260	260	329	
7	4	150	210	292	292	324	369	210	283	283	283	
8	3	75	100	108	125	108	160	75	100	108	108	
9	5	220	285	285	423	468	516	285	285	416	468	
Aller	36	1330	1855	2078	2413	2743	3032	1849	2091	2315	2596	
10	4	130	210	300	300	350	375	210	300	300	300	
11	4	120	180	260	272	272	272	180	202	260	272	
12	3	40	91	113	113	134	134	91	113	113	113	
13	5	220	298	388	430	430	430	220	388	388	388	
14	4	220	245	302	302	360	360	245	245	302	302	
15	4	120	170	237	264	264	332	237	237	237	237	
16	3	75	85	85	138	138	138	85	85	85	138	
17	4	168	245	245	305	348	379	245	245	305	305	
18	5	210	340	340	371	491	491	340	340	340	371	
Retour	36	1303	1864	2270	2495	2787	2911	1853	2155	2330	2426	
Total	72	2633	3719	4348	4908	5530	5943	3702	4246	4645	5022	
Signature(s)				Repères 2	Repères 3	Repères 4		Repères 5	Repères 6	Repères 7		